

EDITO



Cher lecteur, Chère lectrice,
Cher internaute,

Pourquoi la Fondation du BTP, créée en 2003, reconnue d'utilité publique depuis 2004, choisit-elle aujourd'hui de communiquer à l'aide d'une newsletter ?

La raison principale de ce choix est que notre Fondation, dédiée à l'ensemble des acteurs du Bâtiment et des Travaux Publics de Rhône-Alpes et Saône-et-Loire, n'est pas encore assez connue.

Par le biais de notre action sociale collective, qui soutient des actions innovantes organi-

sées au profit des acteurs du BTP, de nouveaux partenaires pourraient obtenir le levier qui leur manque pour démarrer un projet s'inscrivant dans l'une de nos trois grandes orientations (voir détail en page 4).

Notre opération de sensibilisation au risque routier, PACTE BTP, est offerte gratuitement aux entreprises et aux établissements de formation de la profession. La version destinée aux salariés comporte également des notions d'éco-conduite.

Notre action sociale individuelle, qui vient en aide aux personnes en difficulté ponctuelle, pourrait être proposée à des jeunes en formation, des actifs ou des retraités, qui ignorent le soutien que nous pouvons leur apporter.

Notre Fondation a également un rôle fédérateur important à jouer : permettre aux différents organismes, établissements, organisations professionnelles..., de découvrir leurs différentes missions et la complémentarité qui peut exister entre eux.

Cette mise en réseau est l'un des objectifs auquel les membres de notre Conseil d'administration sont particulièrement attachés.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier ces derniers du travail qu'ils accomplissent à nos côtés pour nous permettre de mener à bien notre mission de mécénat social, qui place l'homme au centre de nos préoccupations.

Je remercie aussi les membres de la Commission sociale qui étudient avec beaucoup d'humanité et un grand sens de la justice les demandes d'aides individuelles que nous recevons.

Je vous souhaite à toutes et à tous bonne lecture de ce n° 1 de notre newsletter.

Jean-François BERGER,
Président

Dans ce numéro :

Réunion plénière	1
Action sociale collective	2
Un maillon essentiel du réseau de la Fondation du BTP : le Club Entreprises Sécurité Routière	2
Où en est l'opération PACTE BTP ?	2
Action sociale individuelle	3
La Fondation du BTP présente à la Journée de prévention du 27 mai	3
La Fondation du BTP : présentation	4
Contact	4
Agenda	4

Réunion plénière

Nous avons choisi, pour lancer cette newsletter, qui sera diffusée par voie électronique et par courrier, la traditionnelle réunion plénière de notre Fondation. Cette année nous avons décidé d'axer cette réunion sur le bilan du « Protocole d'accord relatif à la mobilisation des Fondations du Bâtiment et des Travaux Publics pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle » co-signé le 12 juin 2009 entre le Haut com-

missariat aux solidarités actives et le Haut commissariat à la Jeunesse, représenté par Martin HIRSCH, et 6 Fondations de la branche professionnelle du BTP (la Fondation FFB, la Fondation CARI, la Fondation du BTP, la Fondation BTP PLUS, la Fondation EIFFAGE et la Fondation AMBITION TRAVAUX PUBLICS). C'est pourquoi nous avons invité les Présidents et leurs délégués ou secrétaires généraux à

présenter leur Fondation, les actions qu'ils ont menées pendant les derniers 18 mois dans le cadre du Protocole d'accord, ainsi que leur actualité et leurs projets. Cette première rencontre « décentralisée » sera sans aucun doute riche d'enseignements et nous souhaitons qu'elle ait pour conséquence la mutualisation d'idées et de moyens au service des acteurs du BTP.

Action sociale collective : focus sur la mallette pédagogique de la Fondation Entreprise Réussite Scolaire

La Fondation Entreprise Réussite Scolaire (FERS) a pour objet de contribuer à la réussite scolaire. Pour cela, elle crée des mallettes pédagogiques. La Fondation du BTP a décidé de subventionner l'une d'entre elle, qui a pour particularité de présenter les différents métiers du BTP.

Cette mallette nommée « Bâtiskool » présente de manière ludique et originale les métiers du BTP aux enfants, sous forme de jeux et défis pédagogiques. Il s'agit de comprendre en s'amusant chaque étape de construction d'un collège.

Il est fait appel à des défis mathématiques, de logique etc.

Des petits personnages en velcro guident les élèves tout au long du parcours pédagogique d'une durée de 6 semaines.

Ce jeu permet de comprendre et réaliser fictivement la construction d'un collège, selon plusieurs étapes. La mallette contient un plateau de jeu, le livret de défis pour l'enseignant et les personnages.

Site internet de la Fondation Entreprise Réussite Scolaire : <http://www.fers.asso.fr/>



Les demandes sont étudiées par le Conseil d'Administration. Le formulaire de demande de subvention complété est à envoyer au plus tard 15 jours avant chaque réunion du CA.

Un maillon essentiel du réseau de la Fondation du BTP : le club Entreprises Sécurité Routière de la Préfecture du Rhône

Le Club Entreprises Sécurité Routière du Rhône est « un regroupement d'entreprises qui veut asseoir le club comme un partenaire privilégié, interlocuteur global de sécurité routière »¹.

Ce club souhaite mettre en commun des dispositifs, actions, opérations et des idées de sécurité routière au sein des entreprises membres et « se positionner comme un club pro actif qui évolue afin de mener des actions efficaces pour diminuer l'accidentalité dans le milieu professionnel »¹.



Le président J-F BERGER, lors de la signature de la charte

La Fondation du BTP a signé la charte d'engagement le 30 septembre 2009 et depuis elle adhère à ce club. Elle fait également partie du groupe de travail « éco-conduite ».

¹ Source : <http://clubesr69.over-blog.com/>

Où en est l'opération PACTE BTP ?



Depuis 2006, la Fondation du BTP a lancé son opération PACTE BTP à destination des salariés et des jeunes en formation du secteur du BTP.

Actuellement, cela représente un total de **27 260 salariés** et **8 360 jeunes inscrits** depuis 2006 à cette opération de sensibilisation, dont l'objectif est de sensibiliser les acteurs du BTP aux risques routiers, première cause de décès dans ce secteur. La Fondation aborde ce thème avec des sessions interactives.

L'éco-conduite



Des notions d'éco-conduite ont été ajoutées à la version de PACTE BTP destinée aux salariés.

L'éco-conduite est un comportement de conduite raisonnable qui permet de réduire le risque d'accidents de la route de 10 à 15%, de diminuer sa consommation de carburant jusqu'à 15% et de limiter l'émission des gaz à effet de serre.

La version destinée aux jeunes insiste sur la conduite des 2 roues, avec des témoignages de jeunes accidentés.



Vous voulez en savoir plus sur PACTE BTP ? Inscrire vos salariés ou jeunes en formation à une session ?

Rendez-vous sur notre site internet où vous pourrez télécharger une fiche d'inscription :

www.fondation-btp.com

rubrique « Nos opérations »

Action sociale individuelle : un jeune salarié du BTP handicapé se réoriente vers la taille de pierre

Suite à un accident de la vie, Pascal Bonnier devient paraplégique.

Son employeur, Vincent Blanchard, décide alors de maintenir l'emploi de ce jeune qui souhaite se réorienter.

C'est Pascal qui trouve sa voie en émettant le souhait de devenir tailleur de pierre. Soutenu par son patron, il entame une formation auprès d'un compagnon du devoir.

Parallèlement, les deux hommes cherchent des soutiens financiers pour concrétiser ce projet.

La Fondation du BTP est contactée, et décide d'apporter son soutien. Elle finance le véhicule adapté de Pascal Bonnier, son fauteuil roulant et quelques travaux d'aménagement de son domicile. Le Groupement des Chefs d'Entreprise, a quant à lui, financé une partie du poste de travail de Pascal.

Un bel exemple de mobilisation des partenaires et des financeurs, qui ont permis à ce jeune d'exercer l'activité professionnelle de son choix.



Les membres de la Commission Sociale étudient chaque dossier de façon anonyme. Ils soumettent au Conseil d'Administration une proposition qu'il accepte, refuse ou corrige.

La Fondation du BTP présente à la Journée de prévention du 27 mai

Le 27 mai 2010, la Fondation du BTP était présente à la Journée de prévention organisée par BTP Rhône.

L'occasion de faire découvrir - ou redécouvrir - aux professionnels et apprentis du secteur du BTP son action de prévention des risques accidentels routiers : PACTE BTP. (voir ci-contre)



Des « mini-sessions » interactives ont été présentées par une animatrice de la Fondation du BTP, Valérie Lemarchand.

Chaque session permet à l'entreprise d'obtenir une attestation à joindre au Document Unique d'Evaluation des Risques.

Sur le stand de la Fondation les visiteurs ont pu s'essayer à des simulateurs d'éco-conduite, voiture et deux roues.

Le participant effectue d'abord un premier essai, en conduisant comme il a l'habitude de le faire. Puis il écoute et applique les consignes données au fur et à mesure du parcours, et apprend quels sont les gestes utiles pour avoir une conduite responsable.

Ceux qui ont testé ont visiblement apprécié l'expérience.

Une journée synonyme de convivialité et de rencontres constructives !



Site internet de BTP Rhône : <http://www.btp-rhone.ffbatiment.fr>



FONDATION du BTP

5 rue Jean-Marie Chavant
69369 Lyon cedex 07

Contact :

Henrienne Espaignet
Chargée de mission

04 78 61 57 71

hespaignet@fondation-btp.com

La Fondation du BTP, reconnue d'utilité publique depuis janvier 2004, s'attache à promouvoir des oeuvres sociales pour les acteurs du BTP en Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire.

Elle a hérité d'une partie des fonds et du nom d'une association beaucoup plus ancienne, l'Union de Prévoyance du Bâtiment et des Travaux Publics du Sud-Est, qui gérât la retraite et la prévoyance des cadres et des ETAM de la profession en Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire. Avec le regroupement national des caisses et la création de PRO BTP en 1993, l'ancienne association a disparu pour laisser la place à la première Fondation reconnue d'utilité publique dans le BTP en France.

Ses missions s'inscrivent dans **trois grandes orientations** :

- la prévention des risques professionnels,
- la solidarité entre les générations et la promotion des métiers du BTP,
- la lutte contre l'exclusion.

Elle intervient selon **trois modes** :

- le versement de subventions pour des actions sociales collectives innovantes;
- le versement de secours financiers ponctuels à des salariés, ex-salariés ou retraités du BTP, sous forme de dons ou de prêts sans intérêt;
- la conception et l'organisation d'actions en direct (la Fondation du BTP porte actuellement l'opération PACTE BTP de prévention du risque routier).

Les décisions de la Fondation du BTP sont prises par son Conseil d'administration composé de 12 membres. Il se réunit 3 à 4 fois par an.

Son statut de fondation RUP permet à la Fondation du BTP de recevoir des dons et legs.

Comment faire un don à la Fondation du BTP ?

- Par chèque à l'adresse suivante :

FONDATION du BTP
5 rue Jean-Marie Chavant
69369 LYON Cedex 07

- Par versement sécurisé en ligne : www.fondation-btp.com

Les avantages pour les particuliers

- **déduction de 66 %** du montant de votre don si vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable)
- **déduction de 75 %** du montant de votre don si vous êtes redevable de l'impôt de solidarité sur la fortune (dans la limite de 50 000 €)

Les avantages pour les entreprises

- **réduction de l'impôt sur les sociétés de 60 %** du montant du don (dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires)

Pour en savoir plus
www.fondation-btp.com



Directeur de la publication :

Annie CARON

Rédaction :

Henrienne ESPAGNET

Conception et réalisation :

Cécilia MOINE

Crédit photos :

Fondation Entreprise

Réussite Scolaire

BTP Rhône

GRAPHITO CREATION

Vincent BLANCHARD



Agenda

4^{ème} Trimestre 2010

- **14 octobre 2010** : réunion plénière de la Fondation du BTP
- **22 novembre** : Commission Sociale de la Fondation du BTP
- **23 novembre** : Conseil d'Administration de la Fondation du BTP
- **24 novembre** : Forum du club ESR

Année 2011

- **Du 3 au 6 février** : Mondial des Métiers
- **Du 27 au 29 septembre** : Salon Préventica Lyon